



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

Informations générales :

Nom et Numéro du site :	RUE CLISSON	753544
Adresse du site :	12, rue Jean-Sébastien Bach	Arrdt : 13 ^{ème}
Opérateur :	SFR	
Bailleur :	Privé Résidence Le Richemont	
Destination de l'immeuble	Habitations	Nb d'étages R + 5 (29,50 m)
Complément d'information :	Ajout 1800/2600MHz (4G)	

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/01/2017
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	24/01/2017
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/03/2017

Analyse du projet

Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)	Ajout 4G
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire	non
Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur :

L'opérateur prévoit de modifier une antenne-relais dans ce quartier afin d'augmenter la capacité de son réseau et d'absorber l'augmentation de trafic, mais également afin de permettre d'accéder aux nouveaux services à très hauts débits (4G).

Détail du projet :

Ce projet concerne l'ajout dans la 4G (fréquences 1800/2600 MHz). Après modification, le site couvrira 3G/4G (U2100/L1800/L2600 Mhz) avec une antenne orientée vers l'azimut 70°.

Incidence visuelle :

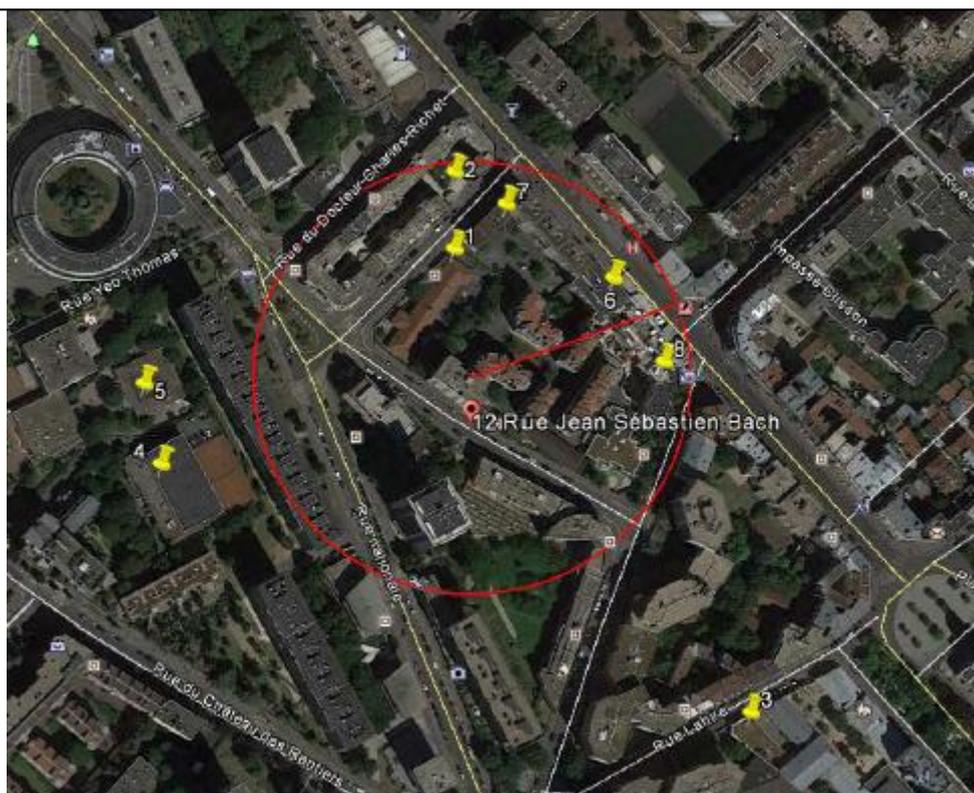
Afin de limiter l'impact visuel de son projet, les antennes ne seront pas modifiées ; SFR modernisera et ajoutera des modules « radio » en lieu et place des modules existants répartis au sol sur la zone technique et/ou au pied de chaque antenne.

Hauteur des antennes : 33 m.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

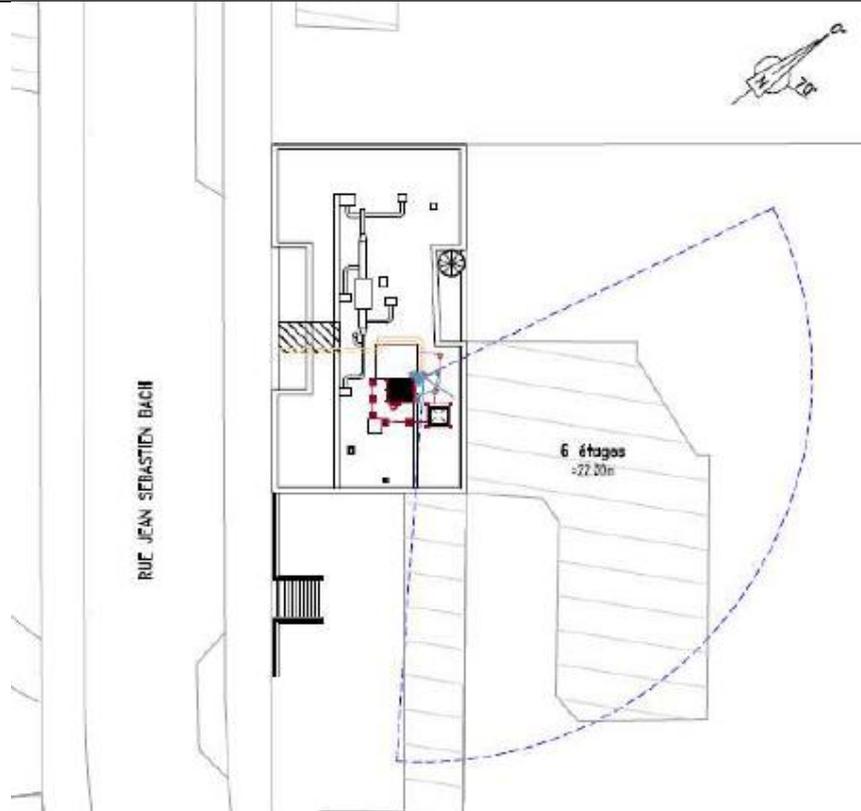
Date de l'avis :	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Repere	Nom	Adresse	Distance (par rapport à l'émetteur)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3dB/puissance maximale) (oui/non)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775	Estimation du niveau maximum de champ reçu en Volt/m
1	JARDIN D'ENFANTS DR HUTINEL	5 RUE DU DR HUTINEL 75013 PARIS	40m	non	< 2 %	0.5
2	ASS DE GERONTOLOGIE	4 RUE DU DR HUTINEL 75013 PARIS	85m	non	< 1 %	0.2
3	ECOLE MAT LAHIRE	13 RUE LAHIRE 75013 PARIS	200m	non	< 1 %	0.4
4	COLLEGE ELSA TRIOLET	9 RUE YEO THOMAS 75013 PARIS	130m	non	< 1 %	0.1
5	ECOLE MAT YEO THOMAS	5 RUE YEO THOMAS 75013 PARIS	135m	non	< 0 %	0.0
6	CAS	63 RUE JEANNE D'ARC 75013 PARIS	66m	oui	< 3 %	1.6
7	CRECHE COLL	1 RUE DU DR HUTINEL 75013 PARIS	70m	non	< 2 %	0.5
8	CRECHE COLL	54 RUE CLISSON 75013 PARIS	80m	non	< 6 %	3.1

Rayon de 25m des hauteurs d'immeuble autour du site



Photomontages



PHOTO DEPUIS LA RUE AVANT TRAVAUX



PHOTO DEPUIS LA RUE AVANT TRAVAUX



PHOTO DEPUIS LA RUE APRES TRAVAUX
(PAS D'IMPACT VISUEL)



PHOTO DEPUIS LA RUE APRES TRAVAUX
(PAS D'IMPACT VISUEL)



Photos prises depuis les Azimuts



PHOTO DEPUIS LE MAT DE L'ANTENNE AZ : 70°